

Mise à jour GG25

Rapport de version GG25/2005

Généralités sur GG25

Le jeu de données des limites communales numériques de la Suisse GG25 est mis à jour annuellement. La mise à jour s'effectue sur la base des données de la mensuration officielle (MO). Ces données de la MO sont généralisées à l'échelle 1:25'000 puis intégrées dans GG25. Lors de l'intégration des modifications dans GG25, la géométrie et les attributs sont épurés et actualisés suivant le modèle des données. Les surfaces des communes (attribut GemFlaeche, arrondi en ha) sont nouvellement calculées et compensées lors de chaque version.

L'état de mise à jour des données de GG25/2005 est le **1.1.2005**. Toutes les annonces de mutations définitives réceptionnées par swisstopo jusqu'au 1.1.2005 sont donc intégrées dans cette dernière version.

Mise à jour des attributs

Une vue d'ensemble du catalogue des données de GG25 se trouve sur le site web de swisstopo <http://www.swisstopo.ch/fr/digital/GG25/layergg25.htm>. La mise à jour de certains attributs est expliquée dans les lignes suivantes.

L'attribut **ObjectOrigin** (OO) se réfère à l'origine des données. Pour GG25, OO prend la valeur par défaut AV, car la grande majorité des annonces de mutations proviennent des données de la mensuration officielle (Amtliche Vermessung, AV). Si des mises à jour sont effectuées directement sur la base de la Liste officielle des communes de la Suisse publiée par l'Office fédéral de la statistique (Bundesamt für Statistik, BFS), OO prend la valeur BFS.

L'attribut **YearOfChange** (YOC) se réfère en règle générale à la date (année) de la décision de mutation par l'autorité compétente. Si l'année de mutation n'est pas connue, YOC prend la valeur par défaut 2004 pour les mises à jour effectuées dans GG25/2005. Pour les éléments de type *surface*, YOC est mis à jour si les attributs ObjectVal, KantonsNr, BezirksNr, SeeNr ou GemName ont été modifiés. En cas de fusions de communes, YOC est toujours modifié. Pour les objets de type *ligne*, YOC est mis à jour pour chaque mutation de limite annoncée.

L'attribut **DateOfChange** (DOC) se réfère à la date exacte (JJ.MM.AA) de la décision de mutation par l'autorité compétente. Si cette date n'est pas connue, DOC est laissé vide. DOC ne se retrouve que dans les éléments de type *ligne*.

Caractéristiques de la nouvelle version GG25/2005

Voici les principales mises à jour et caractéristiques de la version 2005:

1. Au total ce sont environ **270 limites administratives** qui ont subi une mutation. Il s'agit de limites qui ont été modifiées ou supprimées (fusions de communes). Les modifications peuvent avoir lieu dans les attributs ou dans la géométrie.
2. **Fusions de communes:** 22 nouvelles communes résultant de fusions impliquant 71 anciennes communes apparaissent dans cette dernière version de GG25.
 - > Canton du Tessin: 8 fusions (Acquarossa, Bioggio, Castel San Pietro, Collina d'Oro, Lavizzara, Lugano, Maggia, Mendrisio)
 - > Canton de Fribourg: 6 fusions (Cheiry, Cugy (FR), Delley-Portalban, Gurmels, La Folliaz, Surpierre)
 - > Canton de Lucerne: 3 fusions (Beromünster, Römerswil, Triengen)

- > Canton du Valais: 2 fusions (Münster-Geschinen, Reckingen-Gluringen)
 - > Canton de St-Gall: 1 fusion (Nesslau-Krummenau)
 - > Canton de Schaffhouse: 1 fusion (Wilchingen)
 - > Canton de Vaud: 1 fusion (Rovray)
3. **Changement de nom de commune:** Dans le canton de Berne la commune de Biel (BE) s'appelle désormais Biel/Bienne. L'élément modifié contient les attributs OO = AV et YOC = 2004.
 4. **Changements de noms des *Kommunanzen*:** Dans le canton du Valais la *Kommunanzen* de Kom. Gluringen-Grafschaft s'appelle désormais Kom. Reckingen-Gluringen/Grafschaft. Cette modification fait suite à la fusion de la commune de Gluringen avec la commune de Reckingen. L'élément modifié contient les attributs OO = AV et YOC = 2004. Afin de garantir la cohérence des noms de *Kommunanzen* sur l'ensemble du territoire de la Suisse, les tirets de liaison entre les communes d'une *Kommunanzen* ont été remplacés par des barres obliques. Exemple: GG25/2004: C'za Capriasca-Lugaggia → GG25/2005: C'za Capriasca/Lugaggia. Les éléments ainsi modifiés conservent les anciens attributs OO et YOC.
 5. **Adaptation de la définition de l'attribut GemName:** Pour les éléments de type *surface*, le domaine de valeurs de l'attribut GemName a été modifié de Text 30 characters en Text 50 characters. Grâce à cette adaptation, l'ensemble des noms de GG25 peut être conservé de manière complète dans la base de données.
 6. **Limite cantonale St-Gall/Thurgovie dans le lac de Constance:** La commune de Horn (ObjectVal = 4421) est une enclave du canton de Thurgovie dans le canton de St-Gall. Selon les définitions de GG25, la limite cantonale entre la commune de Horn et le canton de St-Gall devrait être prolongée dans le lac de Constance. Cette limite n'est actuellement pas saisie dans GG25. Vu que la frontière nationale et les limites cantonales ne sont officiellement pas définies dans le lac de Constance, il ne fait aucun sens de saisir la limite cantonale près de la commune de Horn. Cette limite n'existe donc pas dans GG25.

Avec cette nouvelle version, nous espérons répondre encore mieux à vos attentes et nous sommes ouverts à toutes vos remarques, propositions d'amélioration ou encore constatations d'erreurs (Veuillez adresser vos remarques à <mailto:raphael.bovier@swisstopo.ch>).

11.4.2005 / gue